

De la nécessaire rénovation du réseau des Cadist

L'évolution de l'environnement documentaire impose de « revisiter » les missions des Cadist¹, mais cette rénovation ne trouvera son sens plein qu'au sein d'un cadre de mutualisation plus large.

La nécessité de faire évoluer les missions des Cadist, créés à partir des années 1980 dans le contexte d'un rattrapage national en matière de documentation de recherche, et dont le réseau ne s'est jamais solidement structuré, a été plusieurs fois soulignée, notamment par leurs directeurs². Un problème majeur réside dans le décalage croissant entre les usages des chercheurs (qui privilégient désormais l'accès aux documents en ligne) et leurs missions centrées sur les acquisitions « papier » : littérature grise et périodiques étrangers en particulier. Or, ce sont précisément ces documents qui ont vu leur accès transformé le plus vite par la révolution numérique, et sur lesquels porte aujourd'hui l'effort de l'État, notamment dans le cadre de la Bibliothèque scientifique numérique (BSN)³, plateforme de coopération pour l'accès à la littérature scientifique numérique inscrite dès 2008 dans la *Feuille de route française* des très grandes infrastructures de recherche⁴.

D'UN RÉSEAU INSUFFISAMMENT STRUCTURÉ ...

Les Cadist n'en font pas moins face à de nouveaux besoins touchant leurs collections physiques, qui continuent de croître dans de nombreuses disciplines (l'imprimé restant d'ailleurs majoritaire en Lettres Sciences humaines et sociales ou Droit), mais aussi de se diversifier, souvent par les dons que leur qualité de bibliothèque de référence attire : images, films, documents sonores, archives scientifiques, c'est un champ d'une richesse infinie, qui nécessite des moyens (humains, financiers, mais aussi matériels) pour être mis à disposition des chercheurs et valorisés scientifiquement.

Parallèlement, des organismes de recherche, passant au tout électronique, s'interrogent sur le devenir de leurs fonds « papier », tandis qu'ailleurs, des pôles documentaires de dimension internationale se développent, à partir d'une mutualisation de collections (INHA, Bulac, projet du GED Condorcet). Dans cet écosystème documentaire en mutation, un équilibre nouveau, imposé par des contraintes très fortes – pas uniquement budgétaires –, est donc à trouver entre les ressources matérielles et électroniques, pour arriver à un développement

durable et maîtrisé de la documentation recherche, sur tous supports.

C'est en considérant ces enjeux, et l'urgence grandissante de redéfinir leurs missions, qu'a été créé à l'automne 2013 un groupe de travail propre aux Cadist, animé par la Mission de l'Information scientifique et technique et du Réseau documentaire (MISTRD) et associant également l'Inspection générale des bibliothèques. À l'issue de ses réunions, un consensus a émergé sur une réorientation de leurs missions visant à :

- acquérir et collecter des documents sur tous supports, chers ou rares, voire introuvables ailleurs (*unica*), dont ceux en langues étrangères, ou « de niche ». L'obligation d'achat de périodiques imprimés tomberait pour les publications existant aussi sous forme numérique acquises et accessibles de façon pérenne en France ;
- faire progresser les actions mutualisées disciplinaires ou transverses : la conservation partagée en priorité, mais aussi la valorisation, la coordination d'acquisitions, le signalement (indexation fine, exploitation du web de données), l'optimisation du prêt entre bibliothèques (en lien avec BSN 8) ;
- mettre en œuvre des services en direction des chercheurs reposant sur une capitalisation de leur expertise.

Sur le plan financier, un équilibre serait bien sûr à trouver entre le développement des collections et la mise en œuvre de services, par exemple *via* des appels à projet pluriannuels, sur le modèle allemand⁵.

... À UNE INFRASTRUCTURE RAISONNÉE

Cette réflexion trouvait également sa place dans le cadre plus large de la *Stratégie nationale française pour les infrastructures de recherche 2012-2020*⁶, où s'inscrit pour la première fois en tant que telle la notion d'infrastructures documentaires, qui ont pour cible de « répondre aux besoins des chercheurs et enseignants-chercheurs en portant l'offre d'information scientifique à un niveau d'excellence mondiale », d'« améliorer la visibilité de la recherche française » et de « consolider des collections documentaires uniques et attractives à l'international ». Outre la BSN, qui apparaissait déjà dans la *Feuille de route* citée plus haut, le nouveau document stra-

[1] Centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique : ils alimentent des fonds de recherche, disponibles *in situ* et par le prêt entre bibliothèques, dans 33 disciplines en LSHS, droit-éco-gestion, et STM.

[2] François Cavalier, « Des Cadist pour quoi faire ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2013. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-01-0078-017>

[3] www.bibliothequescientifique numerique.fr

[4] www.roadmaptgi.fr/Documents/roadmap_complete_2_decembre_mcgs_mc.pdf

[5] C'est le nouveau mode de soutien des bibliothèques spécialisées par la Fondation allemande de la recherche (DFG).

[6] www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid70554/strategie-nationale-infrastructures-de-recherche-2012-2020.html

tégique présente désormais une seconde infrastructure, **CollEx**, qui se veut son complément nécessaire. Sous son nom complet (Collections d'excellence - Réseau des bibliothèques), on voit réaffirmé que « *certains grands fonds documentaires, de réputation internationale, n'en constituent pas moins des équipements majeurs pour un grand nombre de chercheurs* ». Signe des temps, outre-Manche, l'association des bibliothèques de recherche RLUK a mis à son programme stratégique 2011-2014 les « *unique and distinctive collections* ».

Comme pour la BSN, l'objectif général fixé à CollEx de « *coordonner une politique patrimoniale sur le territoire* » répond au besoin d'articuler, sur cette problématique, l'échelon local (politiques de site) et l'échelon national, en rassemblant les détenteurs de *collections d'excellence* et en mutualisant leurs actions, tout en se mettant mieux à l'écoute des chercheurs dont ces fonds constituent le matériau de travail : infrastructure *raisonnée*, CollEx serait ainsi pilotée par un comité de pilotage stratégique et scientifique élargi, composé d'acteurs de l'information scientifique et technique et de la recherche, au premier rang desquels les Alliances⁷. Le besoin est grand, en effet, de mener en synergie les actions que la mutualisation renforce : que ce soit le développement des collections au plus près des besoins des chercheurs et leur valorisation scientifique ; l'amélioration de leur accessibilité par un signalement national plus fin ; le renforcement de la numérisation coordonnée des fonds patrimoniaux et l'optimisation de l'accès aux documents sous droit ;

ou encore l'accélération attendue des plans de conservation partagée. En offrant des services toujours meilleurs aux chercheurs, et en se donnant une plus grande visibilité internationale, l'attractivité de nos bibliothèques ne s'en trouvera que renforcée.

Ces premières pistes esquissées nécessitent désormais une phase de validation et un prolongement de la réflexion, impliquant un grand nombre d'acteurs. Les premières actions pressenties seraient, d'une part, d'identifier les « collections d'excellence » dont les critères seraient à définir en commun

[7] Les Alliances, au nombre de cinq, ont vocation à améliorer la coordination entre les acteurs d'un même champ de recherche (CNRS, universités, organismes). Elles ont pour objectifs d'accroître la performance, la visibilité, le rayonnement international et de valoriser la recherche française.

En offrant des services toujours meilleurs aux chercheurs, l'attractivité de nos bibliothèques ne s'en trouvera que renforcée.

(un label *CollEx* pourrait être créé) et d'établir une cartographie documentaire nationale fine ; et, d'autre part, d'accélérer les plans de conservation partagée, avec l'appui de nos opérateurs que sont le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLES) – dont les missions renforcées dans ce domaine désignent comme un acteur essentiel de CollEx –, l'Abes, qui développe sa collaboration avec celui-ci, mais aussi le réseau des Cadist aux missions enfin renouvelées.

VÉRONIQUE DE KOK
MISTRD
veronique.de-kok@recherche.gouv.fr

● ● ● PCPP : DEMANDEZ LE GUIDE !

La Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill) a récemment mis en ligne un guide méthodologique pour le montage de plans de conservation partagée des périodiques (PCPP), réalisé par le groupe de travail sur la conservation partagée de la Fill, la commission de conservation partagée des périodiques et la Réserve centrale de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

À partir des expériences conjointes menées en France et en Belgique francophone, il donne des repères historiques et des indications utiles pour mettre en œuvre et gérer un PCPP, mais aussi des astuces pour faire fonctionner ces plans dans la durée.

Depuis 2010, la Fill (dans le cadre d'une convention triennale reconduite en 2013) est partenaire de l'Abes pour la mise en œuvre et le développement des PCPP à l'échelon régional afin notamment de faciliter l'in-

teropérabilité entre les outils (Sudoc-Ps, Périscope et Colodus).

Plans de conservation partagée des périodiques en France et en Wallonie-Bruxelles, coédité par le CRLN Nord-Pas de Calais, la Fill et le service Lecture publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, décembre 2013.

www.fill.fr/fr/pcpp_pcpj

